



PROCÈS-VERBAL du conseil exécutif de l'AFELC-UQAM tenu le mardi 28 janvier 2020 à 17h30 au J-1180.LOCAL du Pavillon Judith-Jasmin : 405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4

0. Ouverture et procédure

Proposition 0.1 : Que l'on ouvre la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Ouverture à 17h30

Proposition 0.2 : Que Félix et Julien assurent respectivement l'animation et la prise de note de la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Proposition 0.3 : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0. Procédures initiales
 - 0.1. Ouverture
 - 0.2. Praesidium
 - 0.3. Ordre du jour
1. Alain
2. Interfac
3. Centre sportif genre
4. AG

5. Crème à la glace, limonade sucrée
6. Procédures de fermeture
 - 6.1. Varia
 - 6.2. Levée

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. Alain

Proposition 1.1 : Que l'on adopte la procédure de gestion de petite caisse à condition que l'on fasse les ajustements suivants : au premier point remplacer le ou par une virgule; partout dans le document, utiliser la forme "la personne responsable" plutôt que "au responsable" ou "le responsable"; n'avoir qu'une seule mention de là où il faut garder la petite caisse; spécifier que la clé ne doit pas être "entreposée" plutôt que "demeurer dans le local".

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Interfac

Proposition 2.1 : Que l'on affirme notre intention de ne contribuer qu'aux factures d'événements qui ont été ouverts entièrement à nos membres et dont une prévision des dépenses a été présentée puis approuvée par le conseil exécutif avant l'événement.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Centre sportif genre

aucune proposition

4. AG

aucune proposition

5. Crème à la glace, limonade sucrée

Proposition privilégiée : Que l'on soit en huis-clos

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

[[[

]]]

6. Procédure de fermeture

Proposition privilégiée : Que l'on lève l'assemblée.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est levée à **19h**